



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 19 janvier 2016

**« Agir ensemble pour la sécurité du numérique »
L'ANSSI annonce le recrutement de près de 100 nouveaux experts d'ici 2017**

En ce début d'année 2016, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) - autorité nationale en matière de cybersécurité et de cybersécurité - renforce sa notoriété et multiplie ses actions auprès de l'Etat, des entreprises et des citoyens. Pour accompagner ce fort développement, l'ANSSI prévoit de passer de 500 à 600 agents au cours des deux années à venir avec des postes à pourvoir dans toutes les familles de métiers. A cette occasion, l'agence met en place une campagne de communication dédiée et multicanal pour aller à la rencontre de ses futurs collaborateurs.

Des jeunes diplômés aux plus expérimentés, des laboratoires techniques au centre opérationnel en passant par les relations extérieures, les opportunités au sein de l'ANSSI sont nombreuses. Pour preuve, l'agence compte parmi ses agents des profils techniques parmi lesquels des informaticiens, ingénieurs, développeurs, architectes, etc. Mais aussi des profils plus généralistes en charge des relations internationales, de la communication, des questions juridiques ou encore des relations avec les industriels et les partenaires régionaux. Quelles que soient leurs responsabilités, nos agents ont en commun un goût prononcé du challenge et un sens du service public qui se manifestent à travers le haut niveau d'expertise atteint et la reconnaissance acquise au fil des ans.

Pour faire connaître et valoriser l'ensemble de ces métiers et l'environnement de travail de nos agents, la page recrutement du site de l'ANSSI fait peau neuve afin de valoriser les offres et de faciliter le processus de candidature. Sur les réseaux sociaux, le compte Twitter @ANSSI_FR se fera lui aussi l'écho de cette annonce. Autre événement de cette campagne, l'agence dévoile une vidéo originale mettant en valeur la diversité de ses métiers et l'expertise de ceux qui les exercent. A cela s'ajoute la mise à disposition pour les candidats au recrutement de fiches métiers au format carte postale, faciles à consulter et à partager. Enfin, l'ANSSI continue de se déplacer régulièrement dans les écoles et organise des *job-dating* entre experts et candidats dont les prochaines dates seront indiquées sur son site internet.

« Rejoindre l'ANSSI, c'est mettre ses compétences au service de l'intérêt général en participant à une mission capitale, d'actualité et porteuse de grandes responsabilités dans un monde où la cybersécurité est devenue l'affaire de tous ! »

Guillaume POUPARD, Directeur général

Contact presse : Bureau communication 01.71.75.84.04 - communication@ssi.gouv.fr

À propos de l'ANSSI

L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) a été créée par le décret n° 2009-834 du 7 juillet 2009 sous la forme d'un service à compétence nationale.

L'agence assure la mission d'autorité nationale en matière de défense et sécurité des systèmes d'information. Elle est rattachée au Secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale, sous l'autorité du Premier ministre.

Pour en savoir plus sur l'ANSSI et ses missions, rendez-vous sur www.ssi.gouv.fr et Twitter (@ANSSI_FR).